



## NOUVELLES TECHNOLOGIES – TRES HAUT DEBIT INTERNET

### Déploiement de la fibre optique sur la commune de Gardanne

#### 1- Un accord national pour le Très Haut Débit (THD)

Un accord national a été signé entre les opérateurs SFR et ORANGE, sous l'égide des autorités publiques, pour la desserte en fibre optique ; au plus tard en 2020, de près de 10 millions de logements français. Dans le cadre de cet accord, SFR s'est vue attribuer la responsabilité de la construction du réseau Très Haut Débit sur la commune de Gardanne. Ce réseau sera mutualisé, c'est-à-dire ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services Très Haut Débit au grand public. Ainsi, c'est sur ses fonds propres que SFR procède au déploiement de la fibre sur la Commune de Gardanne. 34 armoires de rue, appelés points de mutualisation, accueilleront la fibre optique dans les différents quartiers de la commune et permettront chacune la connexion d'environ 350 prises de particuliers. A l'horizon 2020 c'est l'ensemble des foyers de la commune qui seront éligibles à l'offre très haut débit.

#### 2- Une technologie d'avenir

SFR a la conviction que le Très Haut Débit, c'est l'avenir : l'avenir des citoyens, l'avenir des entreprises, l'avenir des territoires. Le THD facilite la vie quotidienne des particuliers, renforce la réactivité et donc la compétitivité des entreprises et permet de désenclaver certains territoires.

Le Baromètre SFR / Harris interactive « La Fibre des territoires » a d'ailleurs mis en évidence la forte demande des français en faveur de la connectivité de leur territoire :

- 77% des Français considèrent que la connectivité du territoire est aujourd'hui essentielle.
- 64% des Français souhaiteraient que leur territoire soit davantage connecté.
- La qualité de la connexion apparait pour plus de 9 français sur 10, comme une force importante des territoires pour attirer aussi bien de nouveaux arrivants, que des investisseurs.
- Enfin, pour les indépendants et les chefs d'entreprises, la qualité de connexion (réseaux mobile et fixe) est le premier critère d'attractivité d'un territoire pour les investisseurs.

C'est pour cela que les débits proposés sont primordiaux pour répondre à toutes ces attentes. A ce jour, l'opérateur SFR propose entre 100 méga bits et 1 giga bit / seconde, en fonction de l'endroit où se trouve votre prise par rapport à nos équipements.

#### 3- Les bénéfices de la fibre optique vs l'ADSL

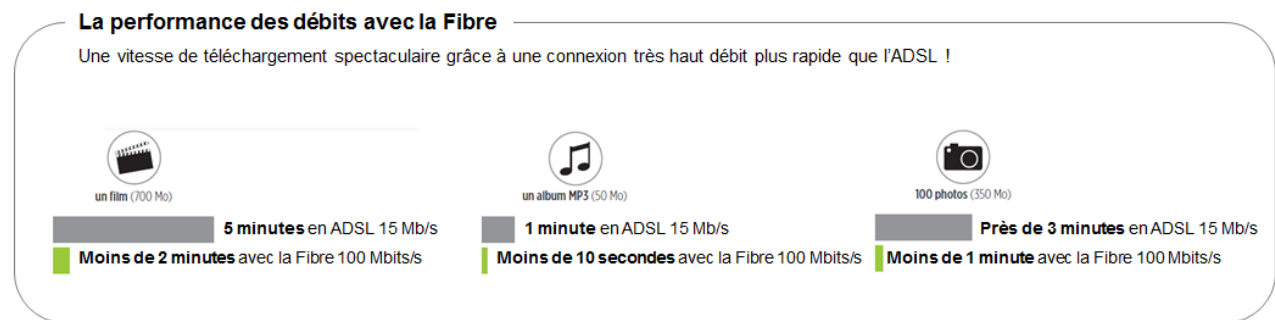
Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du *smartphone* à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultanément.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, la durée de téléchargement d'un film de 700 Mo passe de 5 minutes en ADSL à 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s. De la même façon, une saison de série (10 épisodes, soit 5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes avec la fibre à 1Gbit/s contre 45 minutes avec l'ADSL.

Par ailleurs, la fibre facilite la vie des entreprises en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de Mo, vidéos, etc.). Elle permet également aux entreprises de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence. Pour les petites entreprises, SFR a conçu des offres spécifiques leur permettant de bénéficier du Très Haut Débit, dans les conditions économiques et d'éligibilité les plus performantes du marché.

#### Exemple de temps de téléchargement ADSL versus la Fibre :



#### 4- Les travaux de déploiement de la fibre sur la commune de Gardanne

Il y a deux types de travaux : les travaux qui consistent à déployer la fibre dans la rue (il s'agit de tirer la fibre optique dans des fourreaux existant) et ensuite le raccordement des immeubles et des logements à cette fibre. Quel que soit le type de logements, chacun peut équiper son foyer en fibre optique.

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur. Cela ne coûte rien aux résidents. Le raccordement final, c'est-à-dire l'installation de la prise dans chaque logement, sera réalisé par l'opérateur commercial choisi. L'équipement de l'immeuble est pris en charge par l'opérateur. Il n'implique aucune obligation ni pour les propriétaires, ni pour les locataires qui resteront libres de souscrire ou non aux offres de services distribuées par les opérateurs fournisseurs d'accès Internet majeurs du marché.

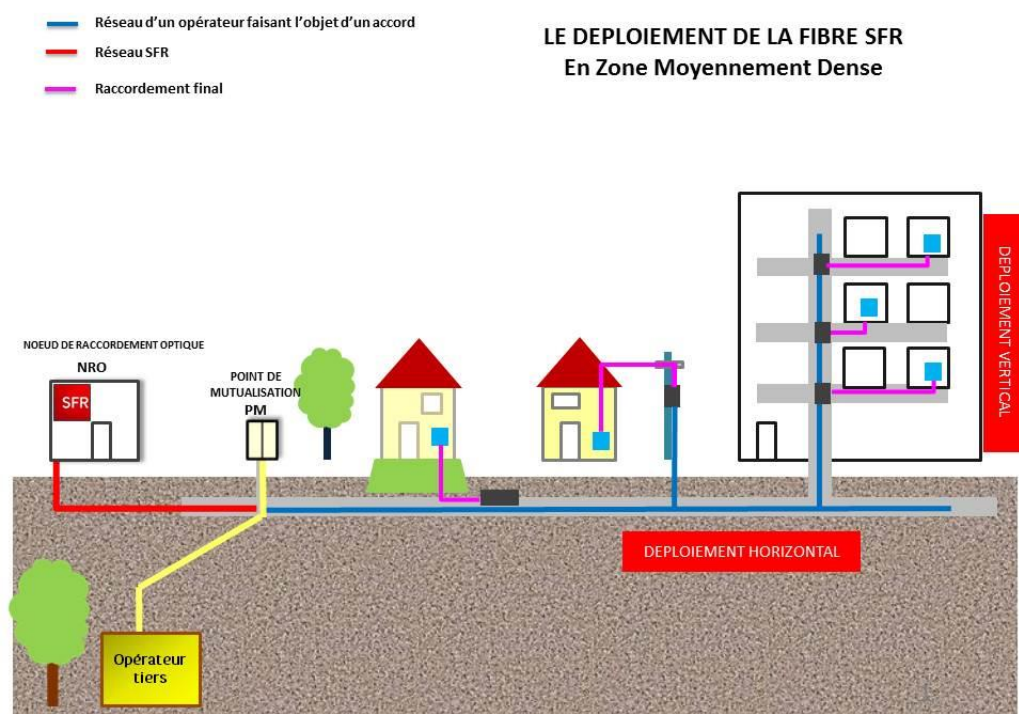
En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Le déploiement en lui-même de la fibre optique dans les rues de la commune sera peu impactant pour les citoyens. Les habitants pourront voir des techniciens tirer la fibre dans les rues, certaines voies de circulation seront réduites pour permettre les travaux, des déviations pourront également être mises en place mais ceci, de façon toujours très temporaire (ces désagréments ne dureront pas plus d'une demi-journée).

Les 1ers foyers de la commune de Gardanne devraient être éligibles à la fibre courant 2018 ; il est d'ailleurs fort probable que les zones pavillonnaires le soient avant les co-propriétés du fait du conventionnement nécessaire entre les syndicats et SFR, contrairement aux maisons individuelles. L'ensemble des foyers et locaux professionnels de la commune auront accès à la fibre optique d'ici 2020.

SFR proposera des forfaits «fibre optique» à ses clients. Les autres opérateurs, comme Orange, pourront fournir un service identique à condition de louer le réseau mis en place. Les habitants de la commune de Gardanne ne devront donc pas forcément changer d'opérateur pour bénéficier du Très haut débit.

## Schéma explicatif du déploiement de la fibre sur la commune de Gardanne :



### 5- Le calendrier de déploiement

SFR a terminé les études sur la Commune de Gardanne en vue de l'installation des premiers équipements de ce réseau du futur, notamment les armoires de rue et le « Nœud de Raccordement Optique » (NRO). Le NRO est un équipement spécifique, point stratégique du réseau où se concentreront l'ensemble des fibres optiques qui seront déployées sur la commune de Gardanne. Ces études ont été réalisées en étroite collaboration avec les services de la Ville. L'objectif de SFR est d'installer en 2017 les 34 armoires de rue sur la commune. A partir de cette date, le déploiement de la fibre sur la commune s'effectuera par zone successives sur une période de 3 ans. Les 1ers foyers éligibles à la fibre (c'est-à-dire connectés aux armoires de rue et donc pouvant bénéficier du Très Haut Débit) devraient l'être à partir de 2018.

Contact communication : Isabelle Demory, Responsable communication SFR Méditerranée – [isabelle.demory@sfr.com](mailto:isabelle.demory@sfr.com)